PRIX VMF – IESA « ARTS&CULTURE »

ABBAYE ROYALE DE LA RÉAU (VIENNE)

Lauréats : M. Alain de Saint-Léger, M. et Mme Domange-Lefebvre – 2300 € ainsi qu'une étude de développement touristique par les élèves de l'IESA + un cycle de formation offert à l'IESA pour les propriétaires.

FAIRE RAYONNER UN MONUMENT MAJEUR DU HAUT POITOU

Fondée au XIIe siècle par des chanoines réguliers de saint Augustin sous la protection d'Aliénor d'Aquitaine, qui lui accorde le titre d'abbaye royale, La Réau, dont dépendent bientôt de nombreux prieurés, étend son influence jusqu'en Anjou et en Bretagne. Au XVIe siècle, l'institution du régime de la commende marque le début d'une période de déclin, interrompue, au XVIIe siècle, par l'introduction de la réforme génovéfaine. Le site connaît un renouveau avec le remaniement des bâtiments conventuels et la démolition de certains bâtiments vétustes. À la Révolution, les chanoines sont expulsés et l'abbaye est vendue comme bien national. Transformée en demeure privée, elle est acquise en 2019 par ses propriétaires actuels qui, s'appuyant sur une holding spécialisée dans les activités immobilières, entendent développer l'attractivité touristique et culturelle du lieu, ouvert au public depuis 1994. De nombreux travaux ont été déjà engagés, dont la restauration de la couverture et de la toiture des bâtiments conventuels et de la grange dîmière, qui devrait à terme accueillir des réceptions et des séminaires. D'autres projets sont à l'étude, comme la restauration d'un couvert sur la nef de l'église abbatiale, depuis longtemps privée de toit, ou celle des vitraux XIXe siècle d'une chapelle installée dans une tour. Le prix VMF – IESA, qui comprend le financement d'une formation, aidera à la mise au point du projet de valorisation touristique du site. **C. Z.**